

# Harkis et fils de harkis : le trauma et sa transmission

Malika Bennabi Bensekhar<sup>1</sup>  
Nadya Guernou<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Centre d'histoire des sociétés,  
des sciences et des conflits,  
Université de Picardie, Amiens, France

<sup>2</sup> 35 rue Saint Geoffroy, 80000, Amiens,  
France

**Résumé.** Cet article est issu d'une analyse d'entretiens réalisés avec un harki d'une part, et trois fils de harkis d'autre part. Le but en est la compréhension de la nature du trauma transgénérationnel dans un contexte de filiation paternelle mise à mal par le fait de l'exil, l'opprobre et la déchéance des pères. Cela revient à interroger les modalités de transmission de l'histoire des pères et le rapport à cette histoire chez les fils. La contextualisation des récits dans l'histoire coloniale, et la référence aux conditions faites aux harkis à leur installation en France, nous conduisent vers une hypothèse de liens structurels reliant le traumatisme des pères aux difficultés psychiques observées chez certains de leurs fils. Des convergences de l'ordre d'affects de honte se dessinent lorsqu'on croise ces trajectoires différentes. Les pères ont été confrontés à des conditions mettant à mal la fonction paternelle. Par ricochet, les fils en ont été affectés dans leurs assises identitaires et narcissiques. La mémoire familiale est marquée par une absence de représentations pour la période de la guerre et des débuts de l'exil. Les bribes de représentations dégagées des récits correspondent à des traces d'éprouvés constituant des énigmes. Les troubles psychiques de ceux que nous avons rencontrés portent bien le label de véritables souffrances identitaires. Autant d'éléments pour indiquer que ce qui empêche une élaboration collective, au plan politique, fait également obstacle à la déconstruction puis à la transformation du trauma, à un niveau individuel.

**Mots clés :** traumatisme psychique, transgénérationnel, transmission psychique, filiation, relation père fils, exil, harki

**Abstract. Harkis and their son: the trauma and transmission.** This article stems from the study of interviews conducted firstly with a Harki, and secondly with three sons of Harkis. The aim was to understand the nature of the trans-generational trauma in the context of a paternal filiation that has been adversely affected by the exile, the scorn and the degradation of the fathers. This amounts to question the conditions in which the fathers' life stories have been transmitted as well the ways they now live with their sons. Contextualizing the stories in colonial history, and taking into account the treatment the Harkis received as they moved to France, lead us to assume the existence of a structural relationship between the trauma of the fathers and the psychological difficulties observed in some of their sons. Patterns involving shame affects recur as we cross-reference the different stories. The fathers were subjected to circumstances which compromised the paternal function. This produced a ripple effect on the sons, whose sense of identity and narcissism had also been affected. The absence of representation during the war and the beginning of the exile made lasting imprints on the family memory. The snippets of representation brought out of the stories correspond to traces from the affected which remain enigmatic. Moreover, the mental disturbances the interviewees showed bear the trademark of actual identity disorders. These are the elements which indicated that what prevents collective creation, on the political level, also prevents the deconstruction and then the transformation of the trauma, on an individual scale.

**Key words:** Psychic trauma, transgenerational, psychic transmission, filiation, father-son relationship, exile, Harkis

**Resumen. Harkis<sup>1</sup> e hijos de harkis : el trauma y su transmisión.** Este artículo procede de un análisis de entrevistas a un harki por un lado y tres hijos de harkis por otro. El fin es comprender la naturaleza del trauma transgeneracional en un contexto de filiación paterna perjudicada por el exilio, el oprobio y el menoscabo de los padres. Esto equivale a interrogar las modalidades de transmitir la historia de los padres y la relación con esta historia en los hijos. La contextualización de los relatos en la historia colonial, y la referencia a las condiciones de tratamiento de los harkis cuando su asentamiento en Francia nos conducen hacia una hipótesis de vínculos estructurales entre el trauma de los padres con las dificultades psíquicas en algunos de sus hijos. Se desdibujan unas convergencias del orden de afectos de vergüenza cuando se cruzan estos recorridos diferentes.

**Correspondance :** M.B. Bensekhar  
<malikabennabi@hotmail.com>

<sup>1</sup> NdT : En Francia designa a los efectivos enrolados entre 1957 y 1962 para pelear al lado de Francia durante la guerra de Argelia. Por extensión, se llamó "harkis" a todos los argelinos partidarios del mantenimiento de la presencia francesa durante el conflicto armado. También sirve esta palabra para designar a la comunidad instalada en Francia en 1962 y que desciende de los harkis repatriados (Wikipedia).

Los padres se han visto enfrentados a unas condiciones que dañan la función paterna. De rebote, los hijos se vieron por ello afectados en sus fundamentos identitarios y narcisistas. La memoria de familia lleva la señal de una falta de representaciones para el periodo de la guerra y del inicio del exilio. Las briznas de representación desprendidas de los relatos se corresponden con las huellas de gente castigada que constituyen unos enigmas. Los trastornos psíquicos de aquellos que hemos visto bien llevan la marca de verdaderos sufrimientos identitarios. Otros tantos elementos para señalar que lo que impide una elaboración colectiva, a nivel político, también obstaculiza la desconstrucción luego la transformación del trauma a nivel individual.

**Palabras claves:** trauma psíquico, transgeneracional, transmisión psíquica, relación padre-hijo, exilio, harki

Cet article est issu d'une recherche sur l'appréhension par des enfants de harkis de l'engagement des harkis dans la guerre d'Algérie (1954-1962). Le but principal en est l'appréhension des conditions qui entourent une filiation mise à mal par l'exil, l'opprobre et la déchéance, et la compréhension de la nature du trauma transgénérationnel. Nous avons pris ici le parti de ne prendre en considération que la position des pères, la dimension narcissique des blessures qui découlent de leur bannissement et de leur exil, pour rendre compte de leurs conséquences psychiques et sociales sur la construction psychique des fils. Nous considérons alors que le trauma des pères, la stigmatisation et la dimension de la honte imposée ont eu des incidences directes sur la construction identitaire de leurs enfants, et en particulier de leurs fils qui, par identification, ont endossé les failles et les blessures portées par les pères.

Les entretiens réalisés avec un harki d'une part, et trois fils de harkis d'autre part, ont été analysés jusqu'à mettre en évidence les modalités de transmission de l'histoire des pères et le rapport à cette histoire chez les fils. Aucun lien de parenté n'unissait le père et les fils qui par ailleurs faisaient l'objet de soins psychiques. Il s'agissait de mettre en perspective la trajectoire des fils au regard de la position de harki. La quête de traces psychiques liées au traumatisme des pères devait nous permettre de rendre compte de l'influence de l'harkéité sur cette trajectoire.

## Problématique de l'harkéité

Le terme de harki désigne des hommes bafoués qui portent en eux les traces d'un engagement dont le coût psychologique et identitaire est considérable. Les harkis ont été désignés comme des « traîtres et des collabos », des « sous-hommes »<sup>2</sup>, probablement en référence à une autre histoire, celle de Vichy. Le regard porté sur eux s'inscrit dans la continuité d'une histoire coloniale. Ils luttent encore, souvent à travers des associations dont la plupart ont été créés par leur descendance, pour se reconstruire psychologiquement et narcis-

<sup>2</sup> En 2006, Georges Frêche, connu dans sa jeunesse pour son engagement contre la guerre d'Algérie et l'OAS, à l'occasion d'une cérémonie publique, s'adresse à des harkis revenant d'un rassemblement UMP pour leur reprocher d'être du côté de ceux qui ont massacré les leurs en Algérie, en ajoutant également qu'ils sont des « des sous-hommes » et « sans honneur ».

siquement contre une image négative et un regard jugeant. Ces hommes ne sont-ils pas condamnés à une défaillance narcissique dont ils cherchent à se départir ? Il suffit de prendre en considération les éruptions mémorielles qui se rapportent aux anciens supplétifs de la guerre d'Algérie pour réaliser que de telles blessures sont loin d'être apaisées.

La dimension de ce drame est à la mesure de ce qu'ils ont vécu : le risque imminent, la menace, l'opprobre, la marginalisation et la perte des liens avec l'exil. Aux traumatismes cumulés il faut ajouter la blessure narcissique. Le temps et l'exil n'effacent pas le traumatisme qui resurgit dans la subjectivité, ravivé par des situations externes, notamment celles inhérentes à la discrimination. En réalité ces situations renforcent l'impact traumatique, sous l'effet d'une contrainte de répétition qui s'empare de ce qui n'a pas été suffisamment représenté et approprié [1]. Par leurs traces, les traumatismes antérieurs restent inscrits dans le présent ; ils sont réactualisés s'ils sont insuffisamment élaborés.

Nos rencontres cliniques avec des descendants de harkis, notamment des fils, nous ont donné l'occasion d'observer que leurs difficultés, voire leurs troubles, sont chargés d'une tonalité spécifique. Notre hypothèse est de l'ordre de l'existence d'une relation structurelle entre les traumatismes des pères et les troubles psychopathologiques des fils. Pour autant, la relation envisagée ne relève certes pas d'une causalité simple. Nous supposons une fragilisation psychique par une accumulation de circonstances et une action de facteurs agissant de façon cumulative. Dans les suites de cette fragilisation, et dans des circonstances de double stigmatisation, les fils construisent un rapport à une histoire familiale et collective qui tend à « mettre en intrigue » le drame qui la constitue. Des pères réduits au silence par le bannissement et la marginalisation, une transmission impossible, une histoire officielle mythifiée, donnent au trauma cette tonalité particulière.

## Genèse de la question harkie

Pour comprendre comment tant d'hommes et de familles se sont retrouvés dans une telle position, il faut remonter aux motivations qui ont conduit la France à constituer, dans l'une de ses colonies, cet ensemble composé au départ de différentes formations supplétives à disposition de l'armée française pour des opérations de maintien de l'ordre

(1954-1962). En effet, le terme « *harki* » dérive de « *harka* » qui désigne une levée momentanée de troupes pour des opérations d'ordre et de sécurité précises, pendant un temps défini. Progressivement, la dénomination de « *harka* » s'est étendue à l'ensemble des supplétifs. Ce terme a fini par amalgamer tous les « Français de souche nord-africaine<sup>3</sup> » qui, clairement ou non, ont fait le choix du maintien de la présence française.

La plupart de ceux qui intervenaient dans des opérations d'ordre et de sécurité n'étaient pas assimilables à des soldats car, en tant qu'indigènes, ils avaient un statut de droit local qui les rendait non assimilables à une catégorie de citoyens de plein exercice. Au fil du durcissement de la résistance à la colonisation, le recrutement s'est ensuite diversifié. Ils s'agissait de se doter de moyens de renseignement plus efficaces, de mettre à la disposition des responsables du maintien de l'ordre des troupes locales aptes à fournir des renseignements, de mener activement une propagande pro-française en insistant sur le volontariat de l'engagement, de soustraire des combattants potentiels à l'emprise des indépendantistes, ou tout simplement de disposer d'une main d'œuvre pour l'entretien des casernes [2]. Face à une rébellion algérienne plus offensive, la répression coloniale s'est radicalisée et a affiné sa guerre psychologique. L'argument était que les « nécessités » du combat contre les « terroristes » justifiaient le recours à des moyens non conventionnels tels que la torture de masse, les repréailles collectives contre les civils, les exécutions sommaires, l'anéantissement de villages et le regroupement forcé dans des camps érigés par l'armée [3]. Dans ce contexte, un rôle politique supplémentaire avait été octroyé aux formations supplétives, dans le seul but de mettre en évidence la participation des Français musulmans à la répression des indépendantistes algériens. D'emblée et de façon délibérée, les recrutements se sont effectués en faisant le jeu des oppositions claniques et familiales, en jouant de la confusion, de la désinformation, du trouble et des amalgames [2].

Les harkis constituent une catégorie hétérogène qu'il faut inscrire dans une temporalité et dans un contexte d'aliénation, de domination et d'acculturation forcée. Ils n'ont pas toujours été réellement intégrés dans l'un des niveaux hiérarchiques de l'armée en n'ayant été que de simples journaliers, ou contractuels, souvent recrutés dans une paysannerie appauvrie. La référence à la catégorie la plus francisée des Algériens ne peut représenter l'ensemble de la situation harkie. L'école coloniale avait été un instrument de conquête et d'influence, d'acculturation et de domination. Elle a joué un rôle actif dans l'intériorisation d'une vision positive de la France par des indigènes, dans le but qu'ils constituent une élite restreinte susceptible de convaincre des bienfaits de la colonisation française [4]. En réalité, certains membres de cette élite ont entretenu avec la France des rapports plus ambivalents que pro-coloniaux.

## Le choix du sujet

À leur arrivée en France, les familles de harkis ont été installées dans des lieux de relégation spatiale, ou dans des cités de transit, empêchant toute forme d'intégration. Ces conditions ont provoqué des failles narcissiques et une détresse psychique. Les descendants de harkis ont été collectivement les témoins de la souffrance et de la déchéance des pères. Les lieux de relégation ont constitué des univers sensoriels exposant au trouble et à la révolte. Il faut en effet avoir à l'esprit l'organisation de ces lieux de relégation, la mise sous tutelle sociale pour beaucoup d'entre eux, la contrainte au repli communautaire et la clôture sur un mode d'organisation et de fonctionnement qui invalide la fonction paternelle ce qui, par ricochet, génère de la honte et affecte les fils dans leurs assises identitaires et narcissiques.

## Méthodologie

De ce point sur l'histoire et l'identité harkie émerge une problématique du trauma et de sa transmission, de la filiation et des identifications. Nous nous sommes intéressées à la manière dont se sont construits trois fils de harkis, à travers la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et la compréhension qu'ils ont de l'histoire et de la position de leur père. À l'examen de leur trajectoire, l'objectif est la mise en évidence des liens structurels qui lient des éléments psychopathologiques particuliers au traumatisme de leur père. Le choix d'une focalisation sur ce qui est transmis psychiquement à des fils, depuis la position des pères, est justifié par ce que nous savons des effets de l'exil traumatique et du déclassement social sur l'économie des relations intrafamiliales. Dans cette configuration, quelles identifications parentales ont étayé la construction psychique des fils ?

La grille d'entretien élaborée pour les besoins spécifiques de cette recherche visait la collecte d'informations sur la trajectoire de vie et les conditions psychosociales. Elle devait permettre de reconstituer une histoire familiale en distinguant deux séquences (France, Algérie).

Ces entretiens, structurés autour de thèmes définis, sont mis au service d'hypothèses relatives à la part prise par le trauma dans la relation père-fils. Ils interrogent les modalités de transmission de l'histoire familiale en se focalisant sur la manière dont les fils ont pris connaissance des événements et ce qu'ils en ont compris, dans le seul but de distinguer, là encore, la part du réel de ce qui est fantasmé. Cet axe particulier met en lumière la relation de chaque fils à son père. Pour finir, il est demandé à chaque fils de dire sa perception de l'harkéité, de s'exprimer sur son histoire familiale, sa trajectoire et ses difficultés.

Les entretiens avec le père âgé de 73 ans nous ont permis d'obtenir un récit retraçant un engagement dans la guerre, de reconstituer les conditions d'exil et les modalités d'ancrage en France. Conscient du fait de ne pas avoir transmis son expérience dans la guerre, il précise aussi qu'il a pris de la distance avec son engagement. Paradoxalement, il ajoute qu'en tant que président d'une association de rapatriés, il milite au niveau national pour une cause qui, selon lui, n'a pas encore obtenu réparation. De cette cause qu'il

<sup>3</sup> Environ 250 000 en 1961.

défend depuis des décennies il dit que « *la loi des vieux, elle revient aux jeunes* ». Sur son rôle dans l'armée française, qu'il explique en référence à une tradition familiale (l'un de ses frères a servi en Indochine), il dit avoir eu une fonction dans les services français de renseignements et avoir été le témoin de morts d'hommes.

Les fils rencontrés ont entre 44 et 48 ans et ont la particularité d'être nés en France durant la phase d'exil familial la plus difficile. Ils ont été rencontrés sur un lieu de soins et en présence d'un soignant. Deux d'entre eux, psychotiques, étaient hospitalisés en psychiatrie, le troisième faisait l'objet d'un suivi pour addiction dans un centre de post-cure.

Notre postulat principal est que la nature des événements auxquels ont été confrontés les harkis, les conditions de leur exil les ont contraints à un silence qui ne peut qu'avoir infiltré la vie psychique de leurs enfants, à travers un mécanisme d'introjection. Il s'agit là d'une transmission, réalisée lorsque le développement psychique du sujet est infiltré par des projections, des attentes, des fantasmes qui concernent d'autres que lui, en l'occurrence ses parents. Ce qui fonde la psyché individuelle est dans les traces d'un héritage dont une part peut-être méconnue, tenue secrète.

## Problématique du « choix » chez les harkis et leurs descendants

Ce qui relève de la place tenue par les harkis vers la fin de la guerre d'Algérie, des conditions de leur exil, appartient à une histoire collective. La problématique du choix y est centrale. Le père harki rencontré évoque un agencement d'événements où la violence est récurrente : « *Bon, vous savez, au moment de la guerre d'Algérie, en 54, les personnes, ils ont peur des fellaghas<sup>4</sup> ; ils ont peur de l'armée. Il faut choisir votre choix : si vous allez à la forêt avec le FLN ou si vous vous rendez aux Français.* » La peur et la terreur régnante sont associées à une notion de choix sous contrainte.

Les fils quant à eux abordent la question du choix selon des modalités qui attestent d'une incompréhension, d'une énigme que le temps ne parvient pas à lever. L'intensité du doute qui les habite fait du choix une question fondamentale. Dès le premier entretien, l'un des sujets parle de l'engagement de son père : « *Il a été obligé de se battre du côté de la France [...] Pis mon père il m'a dit on était obligé sinon ils voulaient nous tuer. [...] D'après ce qu'il m'a dit ils étaient obligés de se sauver de village en village pour pouvoir se cacher parce qu'ils les coursaient quoi [...] Pour rattraper les hommes comme mon père qui devaient combattre auprès de la France [...] Il y en a qui sont morts en courant, j'ai le frère de mon père, il a reçu une balle dans le dos et il s'est noyé dans l'eau. [...] Si vous combattez auprès de nous vous aurez une maison; pis ils (les pères) ils ne vont*

*pas dire non quoi. [...] Je pense que mes parents d'après ce que j'ai entendu, ils n'ont pas eu le choix.* »

En réalité, le père peine à aborder tous les aspects de son implication dans la guerre. De même que sa difficulté à revenir sur les conditions de son exil est manifeste. De telles difficultés sont récurrentes du côté des harkis. Elles doivent être mises en lien avec une impossibilité à se représenter les circonstances de l'engagement des pères dans la guerre, du côté des fils. Il y a là probablement une part fantomatique, en somme une « réalité » transmise aux fils. Elle correspond à cette part inélaborable chez les pères par le fait d'avoir échappé au processus d'une symbolisation subjectivante. Or ce qui reste d'une certaine façon bloqué, sans adresse, engendre de la souffrance psychique [1].

## L'exil et la vie dans les camps

C'est dans un climat de violence et de suspicion, sous la vindicte et la peur de représailles que les harkis ont fui l'Algérie. Ils ont été précipités dans un exil qu'ils n'avaient, pour la plupart, ni envisagé ni préparé. De même qu'en France les pouvoirs publics, qui n'avaient pas prévu leur implantation, les ont assignés à une position de sujet colonial. Leur maintien dans des camps aux conditions de vie humiliantes les a ébranlés psychologiquement et fragilisés narcissiquement.

Comment pouvaient-ils se reconstruire et se situer dans une dynamique d'acculturation positive ? Comment pouvaient-ils se situer en France et y projeter une appartenance après un bannissement qui rompt le lien transgénérationnel et le chaînon des appartenances ? Au traumatisme s'ajoute la honte portée par les pères et qui inscrit les enfants dans une filiation défaillante. En effet, le jugement social et l'opprobre qui y est associée suscitent de la honte, un sentiment à caractère durable différent de la culpabilité qui elle est un affect diffus constitué par le sentiment d'avoir mal agi et en lien avec une faute mal établie.

La honte implique le système préconscient et conscient et affecte les investissements psychiques fondamentaux sur lesquels l'identité est bâtie, notamment en suscitant l'angoisse de perdre l'estime de soi, l'amour de ses proches et les liens à sa communauté d'appartenance [5]. La honte atteint donc intimement l'être, c'est-à-dire l'identité et l'appartenance. Elle produit une souffrance, atteint le narcissisme et se répercute alors sur la parentalité et les transmissions familiales [6]. Ces facteurs sont constitutifs de la défaillance symbolique des pères. Ils jouent un rôle central dans la problématique des troubles dont souffrent les fils. Les stigmates d'une identité assimilée à celle de « traîtres » entament la fonction identificatrice des pères et altèrent les liens qui permettent d'asseoir les assises narcissiques. Du reste, il y a dans les récits des fils une présence d'éléments évocateurs du poids de l'opprobre, dans une proportion suffisamment significative. Selon Tisseron [7], la souffrance associée à la honte tend à être effacée de

<sup>4</sup> Militants pour l'indépendance, du point de vue du pouvoir colonial, considérés comme des rebelles.

l'esprit par un mécanisme de clivage, jusqu'à créer une perturbation de la mémoire et de la transmission sur plusieurs générations.

## Le poids de la honte dans la construction identitaire

L'un des fils de harkis, au cours de son service militaire et à l'occasion d'injures racistes proférées par un cadre militaire rapatrié d'Algérie<sup>5</sup>, a été heurté dans son identité culturelle. Au trouble identitaire qui l'habite, il associe des situations de racialisation répétitives : « *Pis une autre fois il y a un flic qui m'a contrôlé pis qui m'a dit ben rentre chez toi au bled quoi; pis je lui ai dit ben chez moi c'est ici [..]. Comme je vous l'ai dit, je suis né ici [..]. Pour moi, Français c'est quelqu'un qui est blanc* ». Il précise encore : « *Je me sens Français, fils de harki, mais Arabe avant tout* ». L'opprobre à laquelle il a dû faire face transparait dans ses propos lorsqu'il évoque ceux « *qui m'insultaient de fils de traître [..]. Ils m'ont dit fils de harki, ton père il a trahi son pays et à un moment j'en ai voulu à mon père. Pis des fois sans le vouloir j'insultais mon père de traître quoi [..] au début je ne comprenais pas les insultes fils de harki... fils de traître* ». Son récit est marqué par le ressentiment et des affects de violence qu'il relie à ce qu'il a perçu des blessures de son père.

Le troisième sujet réhabilite l'image paternelle par une posture défensive. Il rejette la notion de trahison en disant de son père qu'il « *n'avait pas le choix le pauvre* ».

Pour autant, la notion de « honte » n'est verbalisée qu'une seule fois dans les différents récits. En suivant un film sur la guerre d'Algérie, en compagnie de son père, un fils a entraperçu sa culpabilité. Il raconte : « *Après quand j'ai vu, comment dire, mon père triste et tout, après j'ai regretté. J'aurai jamais dû mettre ce film, donc je m'en suis voulu quoi* ».

Les effets de l'opprobre communautaire sur la subjectivité des fils de harkis se traduisent notamment par des précautions verbales qui émaillent les récits collectés, à cause de la difficulté à évoquer un affect de honte transmissible. Tout indique que le silence auquel se sont astreints les harkis se prolonge chez les fils par les effets de cet affect transmissible. Tisseron écrit que « de telles hontes, lorsqu'elles pèsent sur les descendants du porteur initial du secret, touchent, comme les hontes liées à leur histoire propre, au fondement de leur existence ». Il ajoute que celui sur lequel pèse le poids d'une honte appartenant à un ascendant est mis dans une position qui « interdit d'en connaître plus ». Il ne dispose alors que de « la dynamique d'un autre en lui » et n'a comme seule ressource que « la fantasmatisation de ce qui lui est caché » ([7], p. 84). Ce qui a échappé à une symbolisation subjectivante chez les harkis et qui néanmoins a fait l'objet d'une souffrance a tout de même infiltré la vie psychique de leur descendance.

Les traces traumatiques, constituées en éléments hors sens, s'imposent dans la dynamique trans-subjective. Ce qui, au niveau d'une génération, n'est pas transformé psychiquement pour être rendu représentable est transmis pour réapparaître en énigmes, signes, symptômes ou signifiants inélaborables. En effet, tout contenu juste pressenti est malgré tout interrogé. Dans le cas d'un traumatisme non élaboré par un parent, l'enfant doit composer « non pas avec une expérience traumatique personnelle, mais avec le clivage du parent dont il dépend psychiquement » ([8], p. 8). La part fantomatique est donc une formation de l'inconscient qui résulte du passage d'objets bruts de l'inconscient d'un parent à celui de son enfant par incorporation [9]. Le fantôme incorporé est constitué par la mise en place d'un clivage qui ne concerne pas une partie de son psychisme mais celle d'un autre, en l'occurrence son parent. Ce qui appartient à la génération précédente et qui relevait de l'indicible est simplement devenu innommable car non représentable ([8], p. 8).

Ce qui n'est pas transformé psychiquement pour être rendu représentable intoxique le champ relationnel et intrapsychique [10]. Il est établi en psychopathologie que la descendance de ceux qui n'ont pas symbolisé leurs traumatismes peut développer « des difficultés de pensée, d'apprentissage ou des craintes immotivées, phobiques » ([8], p. 8).

Le silence est la substance principale de ce qui a été transmis par les pères. Il est aussi le point nodal de la quête identitaire de ces fils de harkis qui, lorsqu'ils sont interrogés sur la constellation familiale, nous révèlent des incertitudes et des béances dans une mémoire sous-tendue par un traumatisme. L'exclusion et le rejet vécus par les pères se répercutent sur les fils en provoquant chez eux un ressentiment qui affecte profondément leur vie. Des pères qui ne peuvent tenir leur rôle de transmission sur une faille narcissique, des fils inscrits dans une lignée brisée par le déracinement et le bannissement des pères.

## Traumatismes, transmission et filiation

La question des origines est au cœur de la problématique de la transmission de père en fils. Elle pèse sur un processus d'affiliation déjà problématique dans une société ethniciée par son immigration. L'appartenance est marquée par le bannissement des pères et l'altération des liens familiaux. L'un d'entre eux nous dira « *à l'école quand je me disputais avec les gens, les Marocains, les Tunisiens qui m'insultaient de fils de traître, mais moi je ne comprenais pas, pis après j'ai compris* ». Un autre, se questionnant ardemment sur le rôle joué par son père, nous dira n'avoir obtenu des éléments de réponse qu'en « *regardant les émissions, en entendant des gens parler de cette histoire et en lisant des bouquins* ». Tout indique que, pour lui, les éléments d'histoire familiale nécessaires à la construction de son identité lui sont parvenus de l'extérieur, à partir d'une version officielle, désincarnée, expurgée de l'histoire que son père a vécu.

<sup>5</sup> Rapatriés d'Algérie de souche européenne.



L'un d'eux dira : « *Ben moi je me retrouve en France et pis mon père il est mort, je me retrouve tout seul, déraciné quoi, je suis perdu. J'ai pas de souvenirs qui me stabilisent qui me ramènent à la réalité quoi.* »

Un autre fils évoquera des souvenirs traumatiques de la prime enfance. Il dit : « *cette période de réflexion dans l'enfance, elle m'a poursuivi toute ma vie [...]. Ça m'est resté marqué toute ma vie [...]. Quand on est un étranger en France, on n'est pas bien... heu comment dire... ben on est mis un peu de côté quoi [...]. Je me rappelle à mon jeune âge à l'école tout ça, c'était dégueulasse ce qui nous faisait subir [...] à l'école primaire [...] les enseignants, [...] ah les Arabes là-bas vous n'êtes pas propres.* » Au fil de son récit, la rancœur s'intensifie, puis finit par être directement reliée au vécu de son père. Lorsqu'il est questionné sur le lien entre la stigmatisation dont il a été l'objet, la situation de son père et ses propres difficultés, il répond clairement : « *Oui bien sûr, oui, quand même ouais [...]. J'avais un petit peu la haine [...] bien sûr de la haine [...] c'est une haine qui s'explique.* »

Ces entretiens montrent que les liens d'appartenance sont flous, les repères identitaires instables. Le trauma et des affects de honte altèrent la chaîne des transmissions et brouillent les repères identitaires. Les troubles psychiques existants portent alors le label d'une identité morcelée.

Qu'est-il advenu des liens familiaux chez le père ? Les événements liés à la guerre sont d'abord déroulés comme éléments de carrière militaire. Ce père n'a de contact qu'avec son fils cadet, handicapé et vivant en institution. Ses cinq enfants avaient été placés en famille d'accueil par l'Aide sociale à l'enfance. Il se refuse à expliquer les raisons de l'éclatement de sa famille et parle néanmoins de sa femme qui, régulièrement hospitalisée pour des troubles psychiatriques majeurs, ne pouvait s'occuper des enfants. Cette mère, qui s'était suicidée par défenestration, avait été orpheline. Alors qu'elle n'était qu'un bébé sa mère avait été assassinée par, dit-il, les *fellaghas*. Interrogé sur ce qu'il a transmis à ses fils de la guerre d'Algérie, il se dérobe, admet n'en avoir jamais parlé à ses fils et brutalement, met un terme à l'entretien. La déliaison marque la vie de cet homme qui, comme tant d'autres, ne pouvait avoir les ressources psychiques nécessaires pour se poser en tant que père, tenir symboliquement la « loi », étayer la construction psychique de ses enfants et leur donner des référentiels cohérents pour leur permettre de se situer dans une filiation.

Toute identité se construit sur la base d'identifications successives, au cours desquelles le sujet introjecte, c'est-à-dire assimile des caractéristiques et propriétés qui concernent les autres, jusqu'à en être transformé. L'une des voies de la transmission transgénérationnelle par identification passe par la culture et la tradition. L'autre voie passe par les liens précoces. Elle correspond à « cette partie organique de la vie psychique des générations ultérieures » ([11], p. 40).

L'un des fils, schizophrène et consommateur de cannabis, nous donne l'occasion d'appréhender l'effet des non-dits dans la chaîne transgénérationnelle. Ses souffrances ont débuté dans l'enfance et sont explicitement reliées à son histoire familiale, tout particulièrement, à celle de son père.

Alors qu'il n'a pas de représentations précises de l'histoire de son père, il dit : « *En Algérie j'sais pas ce qui faisait [...]. Ça reste flou tout ça [...]. Je vois des éclairs, des fissures en moi.* » Il dessine un squelette et ajoute : « *Il a attrapé le cancer du côlon [...] la maladie du territoire.* » Lors d'un autre entretien il dira de la même façon : « *Je ne sais pas comment il était pendant la guerre... peut-être qu'il était triste, peut-être qu'il a beaucoup souffert pendant la guerre.* » À ses yeux, l'engagement de son père dans la guerre découle d'une contrainte : « *Sans lui laisser son choix [...]. Peut-être il n'avait pas le choix [...]. C'est des choses dont on ne m'a jamais parlé.* » Une forte émotion marque nos entretiens successifs à l'évocation de ce père mort dans sa prime enfance d'une maladie qui, à ses yeux, ne serait que la conséquence du rôle qu'il a joué dans la guerre d'Algérie. Par une métaphore, deux souffrances sont assimilées comme équivalentes : celle provenant de la maladie du père et celle liée à la guerre. Les souvenirs liés à la vie familiale sont sombres et chargés de signifiants qui, chez ce sujet, renvoient tant à sa maladie psychique qu'à la vacuité de la transmission : « *Flou, fissures, perdu, mystère, morceaux, fragments* ». La blessure et l'atteinte narcissique du père sont représentées par un symptôme qui, par voie de transmission, pourrait se prolonger dans la psyché de sa descendance. Tout ce qui est tu par un parent « influence le devenir psychique, et par contrecoup, social de son enfant » ([8], p. 84).

## Conclusion

Un point commun émerge de la trajectoire de vie des fils : par leurs parents, ils ont été confrontés à des expériences douloureuses et ont connu des conditions de vie difficiles dans un univers d'autant plus pathogène qu'il était clos. Chacun des trois semble avoir voulu retourner le stigmate de la discrimination en endossant une posture de révolte dès l'adolescence. Tous trois, dans leur récit et en filigrane, se posent une question sur l'implication de leur père dans la guerre tant leur volonté d'exclure l'idée que leur père ait pu transgresser un tabou est forte : a-t-il tué ? Cette quête de savoir peut être interprétée comme un fort désir de maintenir une image du père intacte. Ils tentent malgré tout de justifier l'engagement des pères en se référant à des circonstances contraignantes telles que le fait d'être pris entre deux feux, le bannissement, la spoliation, le risque vital. Mais au-delà de tout, ceux que nous avons rencontrés restent attachés à un père qu'ils pensent devoir « réparer ». Cela se traduit chez eux par la volonté de maintenir des liens pour pouvoir tenir un rôle d'aidant auprès de leur père vieillissant.

Sur l'histoire familiale et l'engagement du père, le poids du silence est perceptible chez les fils. Ce qu'ils livrent relève d'une compensation par fantasmatisation. Certains thèmes récurrents dans leurs récits, comme celui de l'arrachement, donnent sa tonalité spécifique à leurs troubles psychiques. De tels éléments sont en convergence avec ce qui avait déjà été mis en évidence dans une recherche portant sur la filiation et la transmission dans des familles confrontées à

l'exil et à la Shoah [12]. Là également l'analyse des verbatim met en évidence des processus de déni, de comblement imaginaire, ou de reconstruction des souvenirs, notamment pour faire face au silence des pères.

Une focalisation sur la transmission des pères aux fils ne signifie pas pour autant que nous négligeons celles à qui le destin de harki s'est imposé, les épouses. Un travail mémoriel ne saurait être juste sans compensation de ce qui reste encore une double absence par cette absence de vérité historique, tant en France qu'en Algérie sur ce qui a contribué à forger le sort des harkis. Une reconstitution de la vie quotidienne dans les espaces de confinement qui avaient été aménagés pour accueillir les familles de « rapatriés musulmans » a été décrite par Moumen [13]. Elle indique une situation sanitaire désastreuse, pesant lourdement sur les femmes et les enfants. Une chronique de la vie quotidienne dans les camps de harkis aurait démontré la place prise par la détresse psychique et les désordres psychologiques. Certaines sources nous indiquent que leur occurrence pourrait avoir été jusqu'à « onze fois supérieure à ce qui prévalait dans l'ensemble de la population française » ([14], p. 175).

Pour Roussillon [1], le traumatisme tient autant dans les conditions de sa survenue que dans celles qui ont empêché son élaboration ultérieure. La gestion politique de la question harkie s'oppose à une élaboration collective à même de permettre la métabolisation du trauma individuel. La nécessité d'un travail mémoriel collectif est une évidence. En inscrivant l'histoire individuelle dans l'histoire collective, on crée les conditions favorables à un processus thérapeutique à même de produire du sens en rendant présentes et analysables les traces des situations traumatiques souvent lointaines dans le temps [1]. L'action thérapeutique exige que soit préalablement précisé ce que la souffrance individuelle doit aux désordres collectifs, d'autant que ce qui « garde un statut traumatique dans la psyché, tend à se répéter dans la relation à soi ou dans la relation à l'autre » [1]. Le cadre politique peut prendre une fonction métaphorique et symbolisante pour rendre présentes, analysables les traces du trauma, jusqu'à cette transformation psychique qui permet de résorber un excès de tension ou d'énergie pulsionnelle [9]. La métabolisation du trauma peut être abordée par le biais des origines et de ce qui en a été transmis. « Où, quoi, comment, pourquoi en sont les points cardinaux, les organisateurs génériques. Dedans-dehors, moi ou l'autre, ici et maintenant, ailleurs et autrefois, scandent ce travail de mise en sens, organisent la question des origines et, à elle dialectisées, celle des causes et des fautes qui président au destin ou à son dépassement » ([1], p. 20).

Sans consensus sur un point crucial, la légitimité de toutes les mémoires, il ne peut y avoir de processus mémoriel constructif<sup>6</sup> par sa fonction métaphorique et

symbolisante. Ce travail de mise en sens inclut bien évidemment « la question des origines et, à elle dialectisées, celle des causes et des fautes qui président au destin ou à son dépassement » [1]. Cette modalité constitue un moyen de réhabilitation et de restauration narcissique. C'est un processus mémoriel multipartite qui s'impose pour lever les verrous idéologiques qui entravent l'historicisation des événements et des implications. À la condition également de réhabiliter tous ces pères déçus en reconnaissant publiquement tout ce qui leur a été préjudiciable, en se gardant d'une vision politique totalisante du traumatisme qui massifie les subjectivités et réduit les singularités [15].

**Liens d'intérêt** les auteures déclarent ne pas avoir de lien d'intérêt en rapport avec cet article.

## Références

1. Roussillon R. Jalons et repères de la théorie psychanalytique du traumatisme psychique. *Revue belge de psychanalyse* 2002 ; 40 : 24-42.
2. Hautreux FX. L'engagement des harkis (1954-1962). Essai de périodisation. *Vingtième siècle, Revue d'histoire* 2006 ; 2 : 33-45.
3. Le Cour Grandmaison O. *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'état colonial*. Alger : Casbah Editions, 2005.
4. Hamoumou M. *Et ils sont devenus harkis*. Paris : Fayard, 1993.
5. Ciconne A. *Culpabilité et traumatisme*. Paris : Dunod, 2008.
6. Drieu D, Scelles R. Entretien avec Serge Tisseron et Vincent de Gaulejac à propos de leurs travaux sur la honte. *Dialogue* 2010 ; 190 : 9-21.
7. Tisseron S. *La Honte, psychanalyse d'un lien social*. (2<sup>e</sup> éd) Paris : Dunod, 2007.
8. Tisseron S. *Le psychisme à l'épreuve des générations*. Paris : Dunod, 2012.
9. Abraham N, Torok M. *L'écorce et le noyau*. Paris : Livre de Poche, 2009.
10. Granjon E. Transmission psychique et transferts en thérapie familiale psychanalytique. *Gruppo* 1987 ; 5 : 47-58.
11. Kaës R, Faimberg H, Enriquez M, Baranes JJ. *Transmissions de la vie psychique entre générations*. Paris : Dunod, 1993.
12. Oppenheim-Gluckman H, Oppenheim D. Transmission de l'histoire familiale et des références identitaires dans les familles qui ont connu l'exil et la Shoah. *L'Évolution psychiatrique* 2008 ; 73 : 145-57.
13. Moumen A. Camp de Rivesaltes, camp de Saint-Maurice l'Ardoise. L'accueil et le reclassement des harkis en France (1962-1964). *Les Temps Modernes* 2011 ; 666 : 105-19.
14. Crapanzano V. *Les harkis, Mémoires sans issue*. Paris : Gallimard, 2012.
15. Fassin D, Rechtman R. *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*. Paris : Flammarion, 2007.

<sup>6</sup> En référence à une nouvelle polémique pour la commémoration du 19 mars (journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie). L'article du *Monde* (19 mars 2016) de Mohammed Harbi et Gilles Manceron, « Dépasser le ressassement des mémoires meurtries », fait référence aux difficultés de la France à regarder en face la page coloniale

de son passé. Les auteurs invitent à solder le « contentieux historique » entre l'Algérie et la France, en entendant toutes les mémoires, en dépassant le ressassement des mémoires meurtries, pour progresser vers une perception apaisée du passé et dépasser les préjugés et les stéréotypes qui y produisent les principales discriminations.